



République Française
Département du Pas-de-Calais
Arrondissement de Béthune

Extrait du registre des délibérations
De la commune de SAILLY SUR LA LYS
Séance du 11 Avril 2024

Date de la convocation : 05 avril 2024

Date d'affichage : 05 avril 2024

L'an 2024 le jeudi 11 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAILLY sur la Lys, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, l'HOTEL DE VILLE, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude THOREZ, Maire.

Étaient Présents : M. BARBAUX Maxime - Mme BLONDEL Marie-Christine - Mme BOUNOUA Rachida - Mme CALDI Christine - Mme CAZAUX Christine - M. COTE Alexandre - Mme de SWARTE Marie-Dominique - Mme DIEUDONNE Nadine - Mme HERDIN Andrée - M. KNOCKAERT Vincent - Mme LUTZ Véronique - Mme MARTEAU Martine - Mme PALLADINO Dominique - M. RAVET Pierre-Luc - Mme VAN BECELAERE Edith.

Absent(s) ayant donné procuration : Mme DEBUYSER Chantal à Mme BLONDEL Marie-Christine – M. DUPONT Bruno à M. COTE Alexandre – Mme VAN BECELAERE Edith à Mme de SWARTE Marie-Dominique.

Absent(s) : M. THOREZ Jean-Claude - M. COLLET Olivier - M. DEFOSSEZ Emmanuel - M. LEROY Bertrand – Mme PALLADINO Dominique - M. PECQUEUR Sylvain – M. PRUVOST Arnaud – Mme RUCKEBUSCH Geneviève.

Secrétaire de séance : M. KNOCKAERT Vincent

Nombre de membres du Conseil municipal : 26

Nombre de membres présents : 15

Nombre de membres votants : 18

Délibération n° 2024 – 24

OBJET **Approbation du CA 2023**



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et suivants, L.2312-1 et suivants et L.2313 ;

Au vu de l'exposé de l'adjoint aux finances, le conseil municipal approuve le compte administratif 2023 joint en annexe arrêté comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses de l'exercice	3 999 765.43 €
Recettes de l'exercice	4 488 894.46 €
Résultat reporté de l'année 2022	0 €
Résultat de clôture 2023	489 129.03 €

Section d'investissement :

Dépenses de l'exercice	8 207 810.85 €
Recettes de l'exercice (y compris le 1068)	8 708 682.66 €
déficit reporté de l'exercice 2022	- 369 391.52 €
Solde d'exécution 2023	131 480.29 €
Solde des restes à réaliser	- 380 887.12 €
Résultat de clôture 2023	- 249 406.83 €

Résultat global de l'exercice 2023 :

Excédent de fonctionnement	489 129.03 €
Besoin de financement en investissement (y compris les RAR)	-249 406.83 €
Solde global de clôture	239 722.20 €

A l'unanimité

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Mention exécutoire : oui

Ainsi fait et délibéré en séance,
 Les, jour, mois et an que dessus.
 Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Maire,
 Jean-Claude THOREZ

